

Animateur en Taekwondo

La formation d'Animateur en Taekwondo s'adresse aux pratiquants qui souhaitent :

- Apprendre à animer une séance de Taekwondo
- Avoir des outils pour enseigner le Taekwondo
- Perfectionner leur technique dans les poomsae ou en combat

Au terme de cette formation, le pratiquant aura les outils nécessaires pour aider son professeur de Taekwondo dans les initiations du club, dans l'encadrement des plus jeunes, ... Il aura perfectionné ses coups de pieds de base et les premiers poomsae.

Dates

Formation

- Samedi 06/10/2018 de 8h45 à 16h15
- Dimanche 7/10/2018 de 8h45 à 16h15
- Samedi 20/10/2018 de 8h45 à 16h15
- Samedi 17/11/2018 de 8h45 à 16h15

Examen

- Samedi 17/11/2018 de 16h45 à 18h15 (Questionnaire à Choix Multiple)
- ou
- Samedi 15/12/2018 de 8h45 à 10h15 (Questionnaire à Choix Multiple)

Modules de cours et formateurs

- CS 1.2.1 Je construis ma séance de taekwondo (Eric Maréchal)
- CS 1.2.2 J'anime ma séance de taekwondo (Pascal Wautier)
- CS 1.3.3 Techniques de combat (Eric Maréchal)
- CS 1.3.5 Techniques des Poomsaes (Ramdane Dehiles)

Lieu

Université libre de Bruxelles
Faculté des Sciences de la Motricité
Campus Erasme – Bâtiment N (niveau 1)
Route de Lennik 808,
1070 Bruxelles

Programme de la formation

Animateur 2018						
Planning de cours						
Jours	Dates	Horaires	Code du module	Nom du module	Heures	Chargés de cours
J1 FSM-ULB Batiment N - niveau 3 : Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles						
Samedi	06-10-18	8h45-10h15	CS 1.2.1	Je construis ma séance de taekwondo	1h30	Maréchal E.
		10h30-12h00	CS 1.2.1	Je construis ma séance de taekwondo	1h30	Maréchal E.
		12h00-13h00		PAUSE		
		13h00-14h30	CS 1.3.3	Technique combat	1h30	Maréchal E.
		14h45-16h15	CS 1.2.1	Je construis ma séance de taekwondo	1h30	Maréchal E.
J2 FSM-ULB Batiment N - niveau 3 : Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles						
Dimanche	07-10-18	8h45-10h15	CS 1.2.1	Je construis ma séance de taekwondo	1h30	Maréchal E.
		10h30-12h00	CS 1.3.3	Technique combat	1h30	Maréchal E.
		12h00-13h00		PAUSE		
		13h00-14h30	CS 1.3.5	Technique des Poomsae	1h30	Dehiles R.
		14h45-16h15	CS 1.3.5	Technique des Poomsae	1h30	Dehiles R.
J3 FSM-ULB Batiment N - niveau 3 : Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles						
Samedi	20-10-18	8h45-10h15	CS 1.3.3	Technique combat	1h30	Maréchal E.
		10h30-12h00	CS 1.3.3	Technique combat	1h30	Maréchal E.
		12h00-13h00		PAUSE		
		13h00-14h30	CS 1.3.5	Technique des Poomsae	1h30	Dehiles R.
		14h45-16h15	CS 1.3.5	Technique des Poomsae	1h30	Dehiles R.
J4 FSM-ULB Batiment N - niveau 3 : Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles						
Samedi	17-11-18	8h45-10h15	CS 1.2.2	J'anime ma séance de taekwondo	1h30	Wautier P. / Maréchal E.
		10h30-12h00	CS 1.2.2	J'anime ma séance de taekwondo	1h30	Wautier P. / Maréchal E.
		12h00-13h00		PAUSE		
		13h00-14h30	CS 1.2.2	J'anime ma séance de taekwondo	1h30	Wautier P. / Maréchal E.
		14h45-16h15	CS 1.2.2	J'anime ma séance de taekwondo	1h30	Wautier P. / Maréchal E.
FSM-ULB Batiment N - niveau 3 : Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles						
Samedi	17-11-18	16h45-18h15		Examen - 1 ^{ère} session	1h30	Maréchal E.
FSM-ULB Batiment N - niveau 3 : Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles						
Samedi	15-12-18	8h45-10h15		Examen - 2 ^{ème} session	1h30	Maréchal E.

Conditions d'accès

- Etre âgé de 16 ans ou plus
- Etre au minimum 6^{ème} Keup (ceinture verte)
- Etre en règle de licence assurance 2018

Prix

80 € pour 24h00 de cours (les syllabi et l'homologation ADEPS d'une valeur de 15 € compris)

Inscriptions

Minimum 10 personnes – Maximum 20 personnes

À nous faire parvenir avant le dimanche **30 septembre 2017** :

- le **bulletin d'inscription** ci-joint à l'adresse suivante : formation@abft.be
- le **montant total de l'inscription** qui est à verser sur le compte de l'ABFT (BE16 3400 0897 6174) avec la communication « Nom du candidat + Animateur 2018 »

Remarques : Si le nombre de participants excède le maximum, c'est l'ordre d'enregistrement des paiements qui détermine les inscriptions. L'inscription est effective une fois le bulletin et le paiement réceptionnés)

Evaluation du candidat et examen

L'évaluation pratique des candidats se fait en cours de formation et l'évaluation théorique se fait lors des sessions d'examens (Questionnaire à choix multiples). Les candidats ne peuvent pas avoir plus de 20% d'heures d'absence.

Homologation

Au terme de la formation et des évaluations pratiques et théoriques, le candidat reçoit un certificat d'Animateur en Taekwondo délivré par l'ADEPS.

Tenue

Dobok et chaussures de taekwondo

Renseignements

Eric Maréchal : eric.marechal@abfte.be

Remarques pratiques

- Les vestiaires sont équipés de douches.
- Il est conseillé de prendre son pique-nique.
- Parking aisé et gratuit.

Plan

